

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
DEMANDE DU RNCREQ

DOSSIER NO :

AFFIDAVIT

Je soussigné, Philippe Bourke, directeur général du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) étant dûment assermenté déclare ce qui suit :

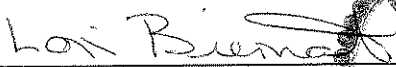
1. Je suis le directeur général et représentant dûment autorisé du demandeur;
2. Les membres du RNCREQ ont pris connaissance de la décision D-2004-212;
3. Lors du Conseils d'administration des 6 et 7 novembre 2004 où siège d'office l'ensemble des membres, il a été résolu de demander la révision/révocation de la décision D-2004-212;
4. En conformité avec cette résolution mandat a été donné à nos procureurs de préparer une demande;
5. J'ai lu la demande à laquelle le présent affidavit est joint;
6. Tous les faits allégués à cette demande sont vrais et conformes à la position du RNCREQ;

ET J'AI SIGNÉ



Philippe Bourke

Assermenté devant moi à
Montréal ce 5 jour de Novembre 2004


Commissaire à l'assermentation pour
Le district de Montréal

